

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

Original : français

N° : ICC-PTCI-01/18

Date : 21 mars 2018

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I

Composée comme suit : M. le juge Marc Perrin de Brichambaut
M. le juge Péter Kovács
Mme la juge Reine Adélaïde Sophie Alapini-Gansou

Public

Décision concernant l'élection du juge président

Décision à notifier, conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour, aux destinataires suivants :

Le Bureau du Procureur

Mme Fatou Bensouda

M. James Stewart

Le conseil de la Défense

Les représentants légaux des victimes

Les représentants légaux des demandeurs

Les victimes non représentées

**Les demandeurs non représentés
(participation/réparation)**

Les représentants des États

**Le Bureau du conseil public pour la
Défense**

M. Xavier-Jean Keïta

**Le Bureau du conseil public pour les
Victimes**

Mme Paolina Massidda

GREFFE

Le Greffier

M. Herman von Hebel

La Section d'appui aux conseils

M. Esteban Peralta Losilla

**L'Unité d'aide aux victimes et aux
témoins**

M. Nigel Verrill

La Section de la détention

M. Paddy Craig

**La Section de la participation des Autres
victimes et des réparations**

M. Philipp Ambach

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I (la « Chambre ») de la Cour pénale internationale (la « Cour »), en application de la norme 13-2 du Règlement de la Cour, rend la présente décision concernant l'élection du juge président.

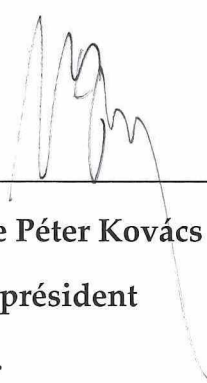
1. Le 16 mars 2018, la Présidence de la Cour a constitué cette Chambre et lui a assigné les situations en République démocratique du Congo, en Libye, en République du Mali, en Géorgie, en République gabonaise et sur les navires battant pavillon comorien, grec et cambodgien.¹

2. Le 19 mars 2018, les juges de la Chambre préliminaire I se sont réunis afin d'élire le juge président de la Chambre.

LA CHAMBRE,

DÉCLARE que Monsieur le juge Péter Kovács est le juge président de la Chambre préliminaire I.

Fait en anglais et en français, la version française faisant foi.

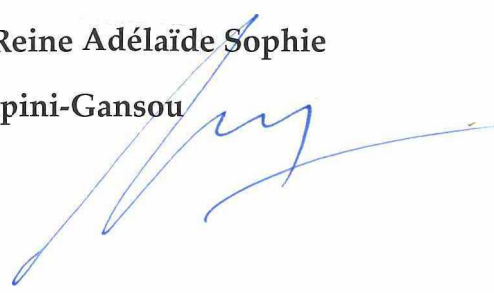


M. le juge Péter Kovács

Juge président



M. le juge Marc Perrin de Brichambaut



Mme la juge Reine Adélaïde Sophie

Alapini-Gansou

Fait le 21 mars 2018

À La Haye (Pays-Bas)

¹ ICC-Pres-01/18.